

ASSEMBLÉE NATIONALE

22 octobre 2025

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 1906)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N ° I-2999

présenté par
M. Juvin

ARTICLE 21

À l'alinéa 262, substituer au mot :

« propre »,

le mot :

« spécifique ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.